



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

## L'accord : "Un avenir pour chaque postier" [re]-signé !

A l'occasion des dernières élections professionnelles, vous avez recomposé le paysage syndical à La Poste.

Avec une progression historique de 4.37%, vous avez hissé la CFDT de la 4<sup>ième</sup> à la 2<sup>nde</sup> place. Assurément, vous avez voulu sanctionner l'immobilisme latent de certaines organisations syndicales. Celles qui ont, entre autres, refusé de signer l'accord : « Un avenir pour chaque postier ». Un accord qui, de leur fait, est devenu non valide !

Forte de ses résultats et comme elle s'y était engagée pendant la campagne électorale, la CFDT a immédiatement exigé de La Poste que les mesures et les dispositifs contenus dans cet accord soient remis à la signature.

Ebranlés par le camouflet que vous leur avez infligé lors de ces élections professionnelles, la CGT, FO et même SUD sont revenus, le 05 février 2015, à la table de la signature. Désavoués sur le fond...il ne leur restera que la forme pour tenter de justifier le retard de près d'une année qu'ils auront fait prendre à la mise en œuvre de certaines mesures financières et indiciaires conséquentes... quel manque à gagner.

La CFDT, qui n'a rien lâché, se réjouit (et sans retenue) que l'intégralité des mesures et dispositifs contenus dans l'accord initial puissent enfin vous bénéficier.

Postier-e-s ! Vous aurez compris que la CFDT ne renoncera jamais et agira toujours pour que vous ne soyez pas seuls face aux difficultés qui ne manqueront pas de s'amonceler dans une Poste à la croisée des chemins.